



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 1 sur 6

## Réunion du 10 mars 2025

**Président** : M. BOUQUET Jérôme

**Présents** : Mmes DELORT Catherine. DUTHIN Patricia Mrs. BARIS Jean François. FERCHAUD Philippe.

**Excusés** : Mrs. KOUROGLI Jamel. REPENTIN Eric.

**Participe** : M. ELVIRA-RUIZ Miguel

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

### FORFAITS

**D3 – (amende 40 €) :**

Poule C – MARENNAISE US 2 - match n° 28703090 du 22/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**D4 – (amende 40 €) :**

Poule B – LA JARRIE FC 3 - match n° 28703512 du 23/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

Poule D – FONTCOUVERTE FC 3 - match n° 28703782 du 09/03/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

Poule E – PONS US 3 - match n° 28716669 du 08/03/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)

Poule F – CANTON DE MIRAMBEAU 2 - match n° 28704158 du 23/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

Poule F – ST GENIS DE SAINTONGE 3 – match n° 28704184 du 09/03/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**VÉTÉRANS – (amende 30 €) :**

Poule C – CHEPNIERS FC 2 - match n° 28716561 du 28/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**CRITERIUM SENIORS A8 – (amende 10 €) :**

Poule C – GEMOZAC US 4 - match n° 30160210 du 07/03/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**U16-U17 – (amende 20 €) :**

Poule A D1– STGE ESTUAIRE GJ 1 - match n° 28921773 du 08/03/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

Poule B D2– ST ROGATIEN FC 1 - match n° 29151236 du 22/02/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)

Poule C D2– LA JARRIE FC 2 - match n° 53118984 du 22/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

Poule E D2– ENT REAUX ASCJM 1 - match n° 28922382 du 22/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**U14-U15 – (amende 20 €) :**

Poule E D3– LALEU PALLICE AAAM 2 - match n° 28957149 du 08/03/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**U14-U15 F A8 – (amende 20 €) :**

ILE D'OLÉRON FOOTBALL 1 - match n° 29723596 du 08/03/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°11

Page 2 sur 6

### U12-U13 – (amende 20 €) :

**Poule F D3 – ST SAVINIEN 1** - match n° 30143877 du 22/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

**Poule K D4 – ESNG 1** - match n° 30143632 du 22/02/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

### COUPE VÉTÉRANS – (amende 35 €) :

**POULE B – ST GENIS DE SAINTONGE 4** - match n° 29276602 du 07/03/2025

### COUPE DPT FÉMININE U15 F A8 – (amende 35 €) :

**AUNIS AVENIR FC 1** - match n° 53099488 du 22/02/2025

## FORFAITS GÉNÉRAUX

### D3 – (amende 60 €) :

**FC AVENIR DE SAINTONGE 1**

### U16-U17 – (amende 26 €) :

**ENT SAUJON / PFC 1.**

**ST ROGATIEN FC 1.**

### U12-U13 – (amende 26 €) :

**AUNIS AVENIR FC 4**

## MATCH ARRÊTÉ

### Match n° 28704558 du 28/02/2025 en VÉTÉRANS Poule A TRIZAY CS 3 – ST PORCHAIRE CORME ROYAL 3

Match arrêté à la 9<sup>ème</sup> minute. Blessure grave d'un joueur.

La commission des Championnats Coupes et Challenges décide de faire rejouer le match à une date ultérieure.

### Match n° 28861950 du 08/03/2025 en D1 SEUDRE OCEAN FC 1 – CABARIOT AS 1

Match arrêté à la 13<sup>ème</sup> minute. Panne éclairage.

La commission des Championnats Coupes et Challenges décide de faire rejouer le match le samedi 26/04/2025 à 20 heures.

## MATCH NON JOUÉ

### Match n° 28703643 du 23/02/2025 en D4 Poule C ST JUST LUZAC 1 – ST GEORGES DES COTEAUX 2

Match non joué.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail et du rapport du 25/02/2025 de Monsieur LEVEQUE Bruno (délégué du match), du mail du 26/02/2025 de Monsieur VALLÉE Florian (arbitre du match), du mail du 26/02/2025 de Monsieur BRUAND Sylvain (coach du club de ST GEORGES DES COTEAUX et le mail du 04/03/2025 de Monsieur THOREL David (coach du Club de ST JUST DE LUZAC).

La commission des Championnats Coupes et Challenges décide de faire jouer le match le dimanche 4/05/2025 à 15 heures. (Mme DELORT Catherine, n'a pas pris part au débat et au vote).

Les frais kilométriques (35.10 €) de Monsieur VALLÉE Florian (arbitre de la rencontre) seront payés par le DISTRICT.



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 3 sur 6

## FEUILLES DE MATCHS EN RETARD

**D3 (amende 40 €) :**

OLYMPIQUE DE MORTAGNE 1.

**CRITERIUM A8 (amende 10 €) :**

ENT.BFC / EFCVC 1.

**U12 – U13 (amende 20 €) :**

ETOILE MARITIME FC 3 – STGE ESTUAIRE GJ 2 – STGE ESTUAIRE GJ 3

## MODIFICATIONS DATES ET HEURES

**VÉTÉRANS – (amende 12 €) :**

ENT ST JUST/BOURCEFRANC 2 – TRIZAY CS 3 – AVENIR DE MATHA 4 – FONTCOUVERTE FC 4 – CHADEN.JARN. MARNIGNAC 3 – MARENNAISE US 3 (X2).

## NON UTILISATION DE LA F.M.I

**Match n° 30160019 du 21/02/2025 en CRITERIUM SENIORS A8 POULE A ENT. BFC / EFCVC 1 – LA SOIE FC 1 :**

Feuille de match non informatisée.

Amende de 40 € au Club **ENT. BFC / EFCVC.**

## DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

**Match n° 28701480 du 08/12/2024 en D2 POULE A AUNIS AVENIR FC 2 – BEDENAC LARUSCADE SC 1 :**  
*Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n° 31 bis du 12/02/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ Le club de **BEDENAC LARUSCADE** par la perte du match par pénalité – 1 point de pénalité et – 3 points de pénalités et 0/3 buts pour en reporter le bénéfice au Club de **AUNIS AVENIR FC 2.**

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour application.

La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la Commission de discipline.

**Match n° 28702018 du 12/10/2024 en D2 POULE B ROYAN VAUX AFC 2 – THENACAISE ES 1 :**

*Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n° 31 bis du 12/02/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ En application de l'article 4.1.1 du Règlement disciplinaire de la F.F.F, le Club de ROYAN VAUX un match de suspension ferme de terrain pour manquement à la police selon l'article 4.1.1 de Règlement disciplinaire de la F.F.F (sanction déjà purgée).

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la Commission de discipline.



### DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

#### **Match n° 28703506 du 12/01/2025 en D4 POULE B ROCHEFORT FC 3 – BOISSEUIL 2**

*Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°9 du 19/02/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **ROCHEFORT FC 3** avec -1 point et -3 points et 0/3 buts au bénéfice de **BOISSEUIL 2**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

#### **Match n° 30090285 du 18/01/2025 en CHALLENGE DES RÉSERVES NIEUL SUR MER ASM 2 – ILE D'OLÉRON FOOTBALL 2**

*Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°9 du 19/02/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **NIEUL SUR MER 2**. L'équipe de **I'ILE D'OLÉRON FOOTBALL 2** reste qualifiée en CHALLENGE DES RÉSERVES.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

#### **Match n° 28702796 du 26/01/2025 en D3 POULE A CAP AUNIS ASPTT FC 2 – PERIGNY FC 3**

*Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°9 du 19/02/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ Considérant, suite à l'audition des personnes présentes et par téléphone et étude des documents Fournis, le dossier est transmis à la commission de discipline du DISTRICT DE FOOTBALL de la CHARENTE MARITIME pour étude.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

#### **Match n° 28703007 du 16/02/2025 en D3 POULE B RÉTHAIS FC 2 – CHANIERES LES GONDS 1**

*Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°10 du 05/03/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **RÉTHAIS FC 2** avec moins 1 point, moins 3 points et 0/3 buts au bénéfice du Club de **CHANIERES LES GONDS 1**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.



### **Match n° 28701497 du 09/02/2025 en D2 POULE A AUNIS AVENIR 2 – PONS 1**

Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°10 du 05/03/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **AUNIS AVENIR 2** avec moins 1 point, moins 3 points et 0/3 buts au bénéfice du Club de **PONS 1**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

### **Match n° 28702804 du 09/02/2025 en D3 POULE A LA ROCHELLE ES 3 – DOMPIERRE STE SOULLE 4**

Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°10 du 05/03/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **LA ROCHELLE ES 3** avec moins 1 point, moins 3 points et 0/3 buts au bénéfice du Club de **DOMPIERRE STE SOULLE 4**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

### **Match n° 2871662 du 22/02/2025 en D4 POULE E CANTON DE MIRAMBEAU FC 1 – COZES AS 3**

Dossier traité par la Commission Litiges et contentieux dans le PV n°10 du 05/03/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis sur le terrain (1-1).

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

## **DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

### **Match n° 28861943 du 11/01/2025 en D1 ILE D'OLÉRON FOOTBALL 1 – SEUDRE OCÉAN FC 1**

Dossier traité par la Commission départementale de l'arbitrage dans le PV n°4 du 4/02/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission départementale de l'arbitrage déclare la réserve déposée par le club de l'ILE D'OLÉRON FOOTBALL irrecevable sur la forme.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour homologation du résultat acquis sur le terrain.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission départementale de l'arbitrage.



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 6 sur 6

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 4 avril 2025 à 17h45

Le Président,  
Jérôme BOUQUET

La secrétaire de séance,  
Catherine DELORT